

Rapport sommaire des résultats

Programme de plafonnement et d'échange de l'Ontario

Vente aux enchères de quotas d'émissions de gaz à effet de serre

2^e vente aux enchères de l'Ontario, juin 2017

Généralités

Le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario (MEACC) a tenu sa deuxième vente aux enchères de quotas d'émissions de gaz à effet de serre (GES) le 6 juin 2017. La vente aux enchères incluait une vente aux enchères de quotas du millésime présent (2017), ainsi qu'une vente aux enchères de quotas d'émissions du millésime futur (2020). Les renseignements fournis dans le présent rapport se veulent un compromis entre la nécessité de faire preuve de transparence et la protection de la position de chacun des participants sur le marché.

Avant la certification de la vente aux enchères, le personnel du MEACC et un surveillant de marché indépendant ont évalué les offres soumises et déterminé que le processus et les modalités de la vente aux enchères respectaient les exigences du règlement de l'Ontario sur le programme de plafonnement et d'échange (le règlement). Le surveillant de marché a notamment fait les observations suivantes :

Le surveillant de marché a souligné que les résultats de la vente aux enchères ont été calculés selon la réglementation en place. Dans le but de prévenir la manipulation du marché ou la collusion, le surveillant de marché met également à profit un certain nombre d'outils d'analyse économique afin d'évaluer les résultats de la vente aux enchères. Le surveillant de marché a confirmé le prix final de la vente et les quantités d'unités d'émission du millésime présent (2017) et du millésime futur (2020) pour chaque participant. L'algorithme de la vente aux enchères

appliquait correctement les exigences du règlement concernant la garantie financière. Le surveillant de marché n'a observé aucun manquement à la sécurité ou aux protocoles de communication. Le surveillant de marché a recommandé au MEACC d'approuver les résultats de la 2^e vente aux enchères de l'Ontario de juin 2017.

Sommaire des résultats

Le premier tableau ci-dessous contient les principaux renseignements et données relatifs à la vente aux enchères. Le second tableau présente un sommaire des statistiques sur les soumissions admissibles à la vente aux enchères. Voir les notes explicatives à la fin du présent rapport pour une description de la terminologie.

Tableau 1 : Résultats de la 2^e vente aux enchères de l'Ontario, juin 2017

Résultats de la vente aux enchères	Millésime présent (2017)	Millésime futur (2020)
Nombre total d'unités d'émission mises en vente	25 296 367	3 116 700
Nombre total d'unités d'émission vendues	25 296 367	1 674 000
Rapport du total des offres admissibles divisé par le nombre total d'unités mises en vente	1,22	0,54
Proportion des unités d'émission achetées par des participants soumis à un plafond*	96,1 %	92,8 %
Indice Herfindahl-Hirschman	1 589	3 210

*Veuillez noter que ces statistiques ne sont fournies que si elles n'entraînent pas la divulgation de renseignements confidentiels.

Tableau 2 : Statistiques sommaires des offres acceptées de la 2^e vente aux enchères de l'Ontario, juin 2017

Statistiques sommaires des offres acceptées	Millésime présent (2017)	Millésime futur (2020)
Prix de vente minimal de l'Ontario (CA)	18,30 \$	18,30 \$
Prix de vente final (CA)	18,72 \$	18,30 \$
Prix maximum (CA)	31,68 \$	25,00 \$
Prix minimum (CA)	18,30 \$	18,30 \$
Prix moyen (CA)	22,02 \$	20,59 \$
Prix médian (CA)	18,73 \$	18,69 \$
Prix médian unités d'émission (CA)	20,13 \$	19,13 \$
Taux de change de la vente aux enchères	1,3483	

Liste des participants autorisés lors de la vente aux enchères de quotas d'émissions de millésime présent (2017) et à la vente aux enchères de quotas d'émissions de millésime futur (2020)

Un participant autorisé est un participant au Programme de plafonnement et d'échange qui a rempli une demande de vente aux enchères, fourni une garantie financière et a été autorisé à participer à la vente aux enchères par le MEACC. Tous les participants autorisés n'ont pas nécessairement participé à la vente aux enchères.

ID d'utilisateur CITSS	Dénomination sociale du participant
ON2151	Suncor Energy Products Partnership
ON2162	Goodyear Canada Inc.
ON2165	Union Gas Limited
ON2176	Enbridge Gas Distribution Inc.
ON2187	Markham District Energy Incorporated
ON2189	Imperial Oil
ON2190	Plains Midstream Canada ULC
ON2210	Ivaco Rolling Mills 2004 L.P.
ON2220	TransCanada PipeLines Limited
ON2224	Irving Oil Commercial G.P.
ON2228	Soave Hydroponics Company
ON2234	Ingredion Canada Corporation
ON2240	Greater Toronto Airports Authority
ON2253	Federated Co-operatives Limited
ON2254	Great Lakes Copper Ltd
ON2294	P38 Energy Inc.
ON2299	The Corporation of the City of Kingston
ON2304	Ontario Power Generation Inc.
ON2306	1329606 Ontario Limited

ID d'utilisateur CITSS	Dénomination sociale du participant
ON2315	Husky Oil Operations Limited
ON2324	Nature Fresh Farms Inc.
ON2328	Pomas Farms Inc.
ON2329	Natural Resource Gas Limited
ON2330	Great Lakes Greenhouses Inc.
ON2345	Pembina Infrastructure and Logistics LP
ON2348	Primemax Energy Inc.
ON2356	Koch Supply & Trading, LP
ON2361	Hiram Walker & Sons Ltd.
ON2369	Apotex Inc.
ON2370	Labatt Brewing Company Ltd
ON2381	The Corporation of the City of Kitchener
ON2388	Greenfield Energy Centre LP
ON2402	Factor Gas Liquids Inc.
ON2414	Elbow River Marketing Ltd
ON2435	Ferrero Canada Limited
ON2439	MacEwen Petroleum Inc.
ON2442	TransAlta Energy Marketing Corp.
ON2445	Royal Bank of Canada
ON2452	Propane Levac Propane Inc.
ON2457	McDougall Energy Inc.
ON2458	Énergie Valero Inc / Valero Energy Inc
ON2475	Shell Energy North America (Canada) Inc.
ON2504	Larry Penner Enterprises Inc.
ON2514	W. O. Stinson & Son Limited
ON2522	Luminus Energy Partners B.C., Ltd.
ON2533	BP Products North America Inc.

Notes explicatives : statistiques sommaires des offres acceptées

Vente aux enchères des quotas d'émissions du millésime présent (2017)

Terme	Définition
Nombre total d'unités d'émission mises en vente	Nombre total d'unités d'émission en tonnes métriques, par millésime, offertes en vente dans le cadre de la vente aux enchères par la province de l'Ontario.
Total des unités d'émission vendues lors de la vente aux enchères	Nombre total d'unités d'émission par millésime, achetées dans le cadre de la vente aux enchères.
Rapport du total des offres acceptables divisé par le nombre total d'unités d'émission mises en vente	Nombre total d'unités d'émission inclus dans toutes les offres acceptables pour la vente aux enchères (sans égard aux prix offerts) divisé par le nombre total d'unités d'émission offertes en vente dans la vente aux enchères
Proportion des unités d'émission achetées par des participants soumis à un plafond	<p>Nombre total d'unités d'émission (par millésime) achetées dans la vente aux enchères par les participants soumis à un plafond, divisé par le nombre total d'unités d'émission vendues lors de la vente aux enchères.</p> <p>Selon la définition de « participant soumis à un plafond » de la réglementation de l'Ontario sur le plafonnement et l'échange.</p> <p>Veillez noter que ces statistiques ne sont fournies que si elles n'entraînent pas la divulgation de renseignements confidentiels.</p>

Terme	Définition
Indice Herfindahl-Hirschman (IHH)	L'IHH est une mesure de la concentration des unités achetées par les enchérisseurs par rapport à la vente totale d'unités de la vente aux enchères. Le pourcentage d'unités achetées par chacun des enchérisseurs est élevé au carré et additionné pour tous les enchérisseurs. L'IHH peut aller jusqu'à 10 000, qui représente la situation où 100 % des unités de millésime présent auraient été achetées par un seul enchérisseur (c.-à-d. $100 \times 100 = 10\,000$).
Statistiques sommaires des offres acceptées	Les statistiques sont calculées à partir de toutes les offres acceptables pour les quotas d'émissions (sans égard aux prix offerts). Tous les prix des statistiques sont en devises canadiennes.
Prix de vente minimal	Prix minimal acceptable pour une offre faite lors de la vente aux enchères, en devises canadiennes.
Prix de vente final	Prix de vente d'une unité d'émission résultant de la vente aux enchères, en devises canadiennes.
Prix maximum	Prix offert le plus élevé
Prix minimum	Prix offert le plus bas
Prix moyen	Prix moyen calculé comme étant la somme de tous les prix offerts multipliée par la quantité offerte pour chacune des offres acceptées, divisée par la somme du nombre d'unités de toutes les offres acceptées.
Prix médian	Prix par tonne métrique calculé de sorte que 50 % des offres se retrouvent en haut et 50 % des offres se retrouvent en bas du prix médian.
Prix médian unités d'émission	Prix par tonne métrique calculé de sorte que 50 % du nombre d'unités des offres acceptées se retrouvent en haut et 50 % du nombre d'unités des offres acceptées se retrouvent en bas du prix médian.

Terme	Définition
Taux de change de la vente aux enchères (\$ US - \$ CA)	Le taux de change quotidien moyen lors de la conversion du dollar américain au dollar canadien (\$ US - \$ CA), tel que publié par la Banque du Canada le jour précédent, ou à une date précédant le plus près possible chaque vente aux enchères de l'Ontario. Le taux de change de la vente aux enchères est utilisé pour déterminer le prix minimal de la vente aux enchères, ainsi que l'explique l'exposé détaillé des exigences et des directives pour participer à une vente aux enchères de droits d'émission (<i>Detailed Auction Requirements and Instructions</i> – en anglais seulement).

Vente aux enchères de quotas d'émissions de millésime futur (2020)

Les données concernant les quotas d'émissions offerts lors de la vente aux enchères des unités de millésime futur sont calculées de la même façon que pour la vente aux enchères de quotas d'émissions de millésime présent.